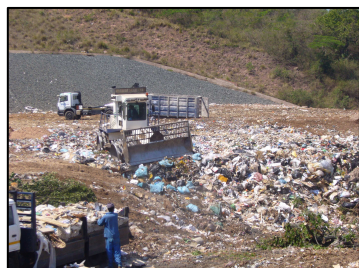


Lutte contre le réchauffement climatique

Contexte



Avec un PIB qui compte pour 40% du PIB total de l'Afrique sub-saharienne, la République sud-africaine est le pays le plus riche du continent africain. Ses immenses réserves de charbon lui permettent de bénéficier de l'électricité la moins chère du monde et d'être très compétitive sur les plans économique et industriel. En contrepartie, ce pays représente, à lui seul, la moitié des émissions de gaz à effet de serre du continent africain.

4% de ses émissions proviennent des déchets, dont la collecte et le traitement sont du ressort des municipalités. La mise en décharge demeure la solution privilégiée. Pourtant, les décharges sont extrêmement polluantes, la fermentation des déchets entraînant le rejet de grandes quantités de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. La municipalité d'Ethekewini, issue du regroupement de la ville de Durban et des banlieues environnantes, est la deuxième ville du pays. Chaque année, plus d'un million de tonnes de déchets ménagers et industriels sont entreposés dans trois décharges principales et contribuent ainsi fortement à la pollution atmosphérique.

Soucieuse des enjeux environnementaux liés à ces décharges, l'Agence Française de Développement (AFD) a souhaité soutenir la municipalité d'Ethekewini dans la mise en place de solutions innovantes et alternatives pour la gestion des déchets. Le projet de captage et de valorisation des émissions de gaz à effet de serre liées à la fermentation des déchets permettra de produire une électricité propre tout en réduisant l'impact de ces décharges urbaines sur le réchauffement climatique.

Le projet, éligible au Mécanisme de Développement Propre (MDP), dispositif financier prévu par le protocole de Kyoto, permettra à la République sud-africaine de s'engager sur la voie d'un développement sobre en carbone. En accordant des « crédits carbone » aux entreprises des pays développés qui financent des projets dans les pays en développement, favorisant ainsi la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le MDP permettra à la municipalité d'Ethekewini d'utiliser des sources alternatives d'énergie.

Objectifs

Le projet financé par l'Agence répond à une double logique, à la fois financière et environnementale. Il contribue, par l'intermédiaire des MDP, à diversifier les sources de financement des municipalités sud-africaines. Il permet également de lutter contre le réchauffement climatique en réduisant la pollution atmosphérique.

La finalité première du concours octroyé par l'AFD est de permettre un développement sobre en carbone de l'Afrique du Sud. Son objectif est de promouvoir la production d'énergies renouvelables en facilitant le financement de projets éligibles au MDP. Le caractère innovant du montage financier donne à ce projet un caractère pilote susceptible d'être répliqué.

Descriptif du projet



Le projet consiste à récupérer le méthane produit par la fermentation des déchets dans trois décharges à ordures et à l'utiliser afin de produire de l'électricité. Pour ce faire, 103 puits de captage sont construits et répartis sur les trois décharges ; ces puits sont reliés à une centrale qui, en brûlant le méthane, fournit de l'électricité. Cette centrale est raccordée au réseau de distribution d'électricité de la municipalité.

Le projet, géré par Durban Waste Solid, l'organisme municipal chargé de la collecte et de la gestion des déchets, doit être rentabilisé par la vente de crédits carbone pour les entreprises participant à son financement. Le montant total des investissements est estimé à 53 millions de rands.

Impacts

Il est estimé que le projet permettra d'éviter 6,8 millions de tonnes de carbone sur vingt ans.

Dates et montants

Démarrage : 2004

Financement: prêt de 6 millions d'euros à la Municipalité d'Ethekwini

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.afd.fr